

I. Bilan de l'action culturelle du Ministère des Affaires culturelles

Les responsables du Ministère des Affaires culturelles partent d'une définition ouverte du concept de *culture* : il s'agit, bien entendu, de l'art sous toutes ses formes (beaux-arts, littérature, théâtre, danse, musique, audiovisuel etc.) mais aussi d'une attitude de l'esprit qui vise une meilleure compréhension entre les hommes.

Par la pratique de la culture, l'homme peut, à un moment de son histoire où beaucoup de certitudes semblent ébranlées, trouver un sens à son existence. La fréquentation de la beauté peut affiner chez chacun de nous la sensibilité pour ce qui est beau, pour ce qui est vrai et pour ce qui est bon.

On peut donc dire que la culture nous interpelle dans notre vie de tous les jours et nous incite, d'abord et avant tout, à nous situer face à nous-mêmes et face aux autres. La pratique de la culture crée une attitude de respect devant l'autre et son système de valeurs: en ce sens, elle peut être un rempart devant toutes sortes de fanatismes et être le garant des valeurs démocratiques de notre société.

Cela ne saurait faire oublier que l'art est souvent conflictuel. En ce sens, la pratique de la culture est exemplaire de l'apprentissage de la vie. Le processus de création, le *work in progress* peut paraître au moins aussi important que le produit fini, que l'oeuvre enfin achevée; la question qui dérange au moins aussi importante que la réponse toute faite. C'est peut-être cela la leçon de la culture: le chemin qui mène à l'étape peut valoir l'étape elle-même, car c'est ce chemin qui nous amène à nous exercer dans nos capacités d'écoute et de dialogue, et, partant, de découverte de richesses jusque-là insoupçonnées.

Mettre en pratique une politique culturelle responsable signifie donc aussi être à l'écoute des nombreuses personnes qui ont un projet à présenter, être disponible pour apporter une aide logistique et/ou financière à des activités culturelles initiées par des personnes privées ou des associations culturelles.

C'est cela le principe de la subsidiarité: prendre au sérieux les projets des acteurs culturels, créer, si nécessaire, des conditions matérielles pour que telle initiative puisse se réaliser, pour qu'un vrai professionnalisme puisse se mettre en place, dans des créneaux où de jeunes talents ont une chance de réussir. Mais cela signifie aussi qu'il faut continuer d'encourager le bénévolat, donner aux nombreux acteurs bénévoles non moins talentueux une aide pour qu'ils puissent exprimer leur sensibilité au service d'eux-mêmes et de la communauté.

Ces considérations et la déclaration gouvernementale du 24 juillet 1989 ont servi de guide à l'action culturelle du Ministère des Affaires culturelles pendant la période législative qui est en train de s'achever.

Voici, d'abord, le texte de cette déclaration gouvernementale. Le lecteur trouvera ensuite un résumé de l'action culturelle du Ministère, de ses instituts culturels qui sont les *Archives nationales*, la *Bibliothèque nationale*, le *Centre national de l'Audiovisuel*, le *Musée national d'Histoire et d'Art*, le *Musée national d'Histoire naturelle* et le *Service des Sites et Monuments nationaux*. Les sections de l'*Institut grand-ducal*, la *Commission nationale pour la Coopération avec l'UNESCO* et le *Fonds culturel national* terminent ce rapport d'activités.

Texte de la déclaration gouvernementale du 24 juillet 1989

La Politique culturelle

Le Gouvernement attachera une importance primordiale à la mise en valeur de notre identité culturelle et de notre patrimoine culturel, ainsi qu'à la stimulation de la création contemporaine. Il veillera particulièrement à l'équilibre régional en ce qui concerne les activités et les équipements culturels. Il tiendra par ailleurs compte de la dimension interculturelle de notre société et il continuera à privilégier la coopération culturelle européenne.

En collaboration avec les communes, le Gouvernement fera élaborer des plans de développement culturel régionaux. Ceux-ci seront concrétisés par des conventions à conclure avec des communes ou avec des associations ou fédérations. Les instituts culturels seront mis à même de décentraliser leurs offres culturelles, et prioritairement le travail de leurs services éducatifs.

Le Gouvernement attache beaucoup d'importance à faire mettre en valeur le patrimoine culturel des diverses régions - l'architecture rurale, urbaine, industrielle, religieuse et médiévale, les monuments et, dans une mesure accrue, les témoignages archéologiques.

Après la réforme des instituts culturels et la création de centres spécialisés qui en dépendent, ceux-ci seront mis à même de satisfaire à leurs tâches traditionnelles et nouvelles.

Le Gouvernement préparera la création d'un centre national d'art contemporain qui se consacrera au déploiement des divers secteurs d'activités artistiques et culturelles contemporaines.

La vocation culturelle publique de cet important monument de notre patrimoine national que constitue l'ancienne abbaye de Neumünster sera confirmée. Un programme cohérent de restauration et d'aménagement sera arrêté à court terme.

Le projet de loi portant création d'un fonds pour la production audiovisuelle sera évacué après la concertation avec les milieux professionnels concernés et le Gouvernement favorisera la promotion du film et l'aide aux salles de cinéma.

Le Gouvernement est déterminé à améliorer le statut social des artistes indépendants notamment en ce qui concerne les charges sociales.

Il augmentera les commandes publiques dans les différents secteurs d'activité et encouragera les administrations communales et les institutions para étatiques dans la même voie. Les commandes publiques ne devraient pas seulement couvrir les domaines traditionnels, à savoir les beaux-arts et la musique, mais également la littérature, l'écriture et la production théâtrale ou audiovisuelle. Lors de la construction d'immeubles publics, 1% de l'investissement sera consacré à l'aménagement artistique.

Au budget des Affaires culturelles seront inscrits les crédits nécessaires pour accorder des bourses culturelles à de jeunes artistes, créateurs et interprètes. Dans le même contexte, le Gouvernement entend préparer un projet de loi portant institution d'un congé culturel en s'inspirant de la proposition de loi portant sur la même matière.

Le Gouvernement entend encourager la création et l'expansion d'ensembles professionnels indépendants dans les secteurs de la musique, du théâtre et de la danse.

Le Fonds culturel national continuera à utiliser ses moyens propres prioritairement pour promouvoir la créativité de nos jeunes artistes. Le Gouvernement élargira son champ d'action et augmentera en conséquence ses moyens financiers.

Le Ministère des Affaires culturelles coopérera avec le Ministère des Affaires Étrangères pour rendre plus efficace notre politique culturelle extérieure, notamment pour mieux présenter les artistes luxembourgeois à l'étranger.

Les responsables du Ministère des Affaires culturelles estiment qu'une grande partie de ces objectifs ont été atteints ou sont sur le point d'être réalisés:

1) une politique culturelle décentralisée:

- 1.1. grâce à l'offre éducative décentralisée de nos instituts culturels,
- 1.2. grâce à l'engagement de deux animateurs culturels régionaux, *interfaces* entre le Gouvernement et les associations culturelles ainsi que les commissions culturelles de la région,
- 1.3. le service des deux bibliobus bien implanté dans le pays ainsi que la prochaine mise en service du musée-bus du Musée national d'Histoire naturelle,
- 1.4. l'aide logistique et financière du Ministère pour les centres culturels régionaux,
- 1.5. la mise en route du Centre national de Littérature à Mersch, dont l'ouverture est prévue au courant de l'année 1995,

1.6. la confirmation et le développement du Centre national de l'Audiovisuel à Dudelange,

1.7. l'aide aux différents musées régionaux (Binsfeld, Diekirch, Esch/Alzette, Wiltz...)

1.8. la politique d'aide active aux cinémas de province,

1.9. la restauration de la célèbre exposition *The Family of Man* d'Edward Steichen et son installation définitive au Château de Clervaux,

1.10. une politique très active de restauration :

* de maisons particulières (7.000 maisons historiques restaurées depuis 1977),

* de bâtiments publics dépendant des communes ,

* de sites du patrimoine religieux (églises de Vianden, Troisvierges, Dudelange, Koerich, Bettendorf, Kapweiler, Rumelange, Echternach (abbaye), Longsdorf, Basbellain, Mompach, Elvange, chapelles du Château de Vianden, *Loretto* de Clervaux , *Tornaco* de Soleuvre, ferme Braun à Weyer.....)

+ de sites du patrimoine industriel (moulin Bestgen à Schifflange, maison Lorraine à Dudelange, maison Meder à Esch/Alzette, parc industriel et ferroviaire du Fond de Gras, galerie minière de roulage Rodange-Lasauvage, les anciennes habitations ouvrières, le lavoir au quartier Hiehl à Esch/Alzette....)

+ de sites du patrimoine féodal (Vianden, Bourglinster, Bourscheid, Hollenfels, Larochette, Esch-sur-Sûre, le Bock et l'enceinte urbaine à Luxembourg, l'enceinte médiévale d'Echternach)

2) un travail législatif important

visant à la fois une professionnalisation du travail culturel et un plus grand accès pour tous à la culture:

2.1. la mise en pratique de la loi créant le **Fonds national de soutien à la production audiovisuelle**

2.2. la **loi sur le congé culturel** qui profitera aux acteurs culturels du pays;

2.3. La mise en oeuvre des **lois** sur:

- la restauration de l'ancienne prison des femmes (futur *Musée national d'Histoire naturelle*),

- l'ancienne abbaye de Neumünster (futur *Centre culturel de Rencontre, Neumünster*),

- l'ancienne maison Servais (futur *Centre national de Littérature*),
- la restauration et la remise en valeur de **certaines parties de la forteresse de Luxembourg**, mise à disposition de sentiers culturels,
- les travaux de réaménagement du Marché-aux-Poissons (**Fonds de rénovation de quatre îlots de la vieille ville**)
- les lois régissant la participation financière de l'État aux différents **centres culturels régionaux** (Ettelbrück, Echternach, Diekirch...)
- l'agrandissement du **Centre national de l'Audiovisuel** (cinéma Roxy),
- l'harmonisation de l'enseignement musical.

2.4. l'élaboration de la **loi sur les aides aux artistes indépendants** (artistes créateurs et artistes interprètes) prévoyant notamment

- + la reconnaissance d'un titre professionnel d'artiste,
- + une protection sociale;
- + un fonds regroupant différentes aides directes (bourses, aides à la formation, aides à l'installation),
- + une augmentation des commandes publiques en tant que mesure de développement du marché,
- + l'installation d'une agence de promotion pour aider la vente des produits culturels.

3) une politique active de promotion culturelle et de stimulation de la vie artistique:

3.1. l'introduction de bourses de création artistique:

Afin de stimuler la création artistique et d'aider les artistes professionnels,

- les débutants connaissant souvent des problèmes de vente -, un système de bourses fonctionne depuis 1990. Sur demande des intéressés, et après constatation de la conformité de la demande avec les stipulations prévues par le règlement ministériel du 8 janvier 1990 concernant l'aide à la création artistique, les artistes indépendants peuvent profiter d'un certain nombre de mensualités garantissant une base financière qui les met en mesure de se vouer avec moins de contraintes à leurs projets de création.

En 1993, 26 demandes ont été introduites. 14 artistes ont été soutenus avec cinq mensualités de 25.000 francs, les bourses se répartissant comme suit: arts plastiques 9; photographie 1; littérature 1; musique 2; métiers d'art 1.

3.2. des prix d'encouragement spécifiques:

- le Prix *Batty Weber* (prix national de littérature),
- le Concours littéraire national,
- le Prix Pierre Werner, créé en 1993 dans le cadre de la convention avec le Cercle artistique Luxembourg),
- le Prix d'encouragement aux jeunes artistes (Cercle artistique, Luxembourg),

- le Prix du Ministère des Affaires culturelles dans le cadre de la Biennale luxembourgeoise de la peinture et de la sculpture des jeunes d'Esch/Alzette:

La XVI Biennale luxembourgeoise de la peinture et de la sculpture des jeunes organisée par le Théâtre et la Galerie d'Art de la Ville d'Esch-sur-Alzette. Le Ministère des Affaires culturelles a doté Mademoiselle Nancy Weiland du 1er Prix de la Biennale ainsi que Monsieur Giovanni Rinaldis du 1er Prix de la Critique d'un séjour de chaque fois 6 semaines à la Cité Internationale des Beaux-Arts de Paris.

- le Premier Prix, offert par le Ministère des Affaires culturelles au Lëtzebuenger Artistencenter,
- le Prix pour restaurations réussies (Service des Sites et Monuments nationaux),
- le Prix *Hëllef fir d'Natur*
- le Prix *Ford pour la nature et la culture*

3.3. des aides à la professionnalisation dans les domaines de la musique et de la danse:

- la création et l'accompagnement de l'*Institut européen de Chant choral*
- l'aide à l'*European Community Youth Orchestra*,
- l'aide à l'ensemble *Les Solistes Européens, Luxembourg*
- l'aide à l'orchestre de R.T.L.
- les aides aux différents festivals de musique (Echternach, Wiltz, Bourglinster, Marnach, Syrdall)
- l'élaboration des statuts de l'asbl *Théâtre parlé et dansé*.

3.4. des aides logistiques et financières à quelque 800 associations ou acteurs culturels par année par le biais de subsides directs du Ministère des Affaires culturelles, par la mise à disposition des salles d'exposition du *Tutesall* ou du *Konschthaus beim Engel*,

Les demandes de subsides introduites par des personnes privées ou des associations semblent plus ou moins se stabiliser en nombre, mais les attentes quant à l'envergure de l'aide à accorder par l'Etat sont de plus en plus élevées.

Il semble d'ailleurs se confirmer que la relative retenue de certaines entreprises privées, notamment des instituts financiers, dans le domaine du sponsoring a pour conséquence que les personnes privées aussi bien que les associations s'adressent avec plus d'insistance à l'Etat.

3.5. des actions de promotion des artistes luxembourgeois par le biais de nombreuses expositions et autres manifestations au Luxembourg et à l'étranger:

- l'exposition itinérante d'art contemporain luxembourgeois dans 14 villes de France,
- l'exposition *Art au Luxembourg* pendant la Présidence des Communautés européennes en 1991,
- les expositions d'art contemporain luxembourgeois à Moscou, Minsk, Helsinki, Cracovie,
- la présence de nos artistes à différentes manifestations organisées dans le cadre de l'exposition *Imago Luxemburgi* à Amsterdam (1991), Lisbonne (1992), Anvers (1993) et Prague (1994),
- la présence de nos artistes dans le cadre d'expositions organisées dans **les ambassades du Luxembourg à l'étranger**,

- la participation de nos artistes à de grandes manifestations internationales : Biennale de Venise, Sao Paulo, Cagnes-sur-Mer, Villa Médicis, Expo-92 à Séville, expositions d'art contemporain dans la région SARLORLUX, *Germinations* ...
- la participation de nos artistes, réalisateurs de films à de nombreux festivals internationaux (Berlin, Saarbrücken...)

3.6. des aides à la créativité (musique, édition, littérature, beaux-arts, danse, audiovisuel, animation, patrimoine architectural, folklore) par le biais du *Fonds Culturel National*, (cf rapport ad hoc)

3.7. des aides au développement, à la production/coproduction et à la diffusion d'oeuvres audiovisuelles par le biais du *Fonds National de Soutien à la Production audiovisuelle*, (cf. rapport in: Centre national de l'Audiovisuel),

3.8. la restauration de l'ancien Casino (Foyer européen, rue Notre-Dame, à Luxembourg), comme centre d'expositions pour les besoins de l'année 1995 et au-delà.

Toutes ces actions montrent que le Gouvernement a poursuivi au cours de la présente législation une **politique culturelle active**, qui essaie de faire profiter le plus grand nombre des bénéficiaires de l'action culturelle, et au-delà, motiver le plus possible de personnes à s'investir personnellement pour, comme le dit l'UNESCO, « prendre conscience d'[eux-mêmes], (...) et rechercher inlassablement de nouvelles significations» dans un monde souvent déboussolé..

En ce sens, les actions menées par le Ministère des Affaires culturelles sont autant de chances offertes aux hommes et aux femmes, Luxembourgeois et étrangers résidant au pays, pour se réaliser pleinement, se rencontrer et se retrouver dans un pays qui essaie de vivre avec les défis de son temps et d'assumer sa part de responsabilité dans une société multiculturelle, préfigurant l'Europe de demain.

II. Politique générale de mise en valeur de notre identité et de notre patrimoine culturels

A. Actions culturelles du Ministère des Affaires culturelles:

1. Expositions de peinture et de sculpture

1.1. Le TUTESALL

La demande de la part d'acteurs culturels des branches les plus variées pour disposer du Tutesall reste très élevée. La salle a été occupée pendant presque toute l'année comme on pourra le constater en consultant la liste des manifestations organisées en 1993.

Bien évidemment, le Tutesall continue à accueillir, autant que faire se peut, les manifestations internationales dans lesquelles l'État luxembourgeois est engagé et pour autant que ce ne soient pas des expositions organisées par les instituts du Ministère des Affaires Culturelles, notamment le Musée National d'Histoire et d'Art.

En outre, d'autres formes d'expression artistique comme l'expression corporelle, le ballet classique et moderne ont pu profiter du Tutesall.

En ce qui concerne l'aménagement de la salle, l'Administration des Bâtiments publics a fait un effort important: révision de l'installation électrique, travaux sur le chauffage et la ventilation, installation d'un système de réglage pour la chaudière qui nous permet de faire des économies d'énergie appréciables, mise en service du système d'alarme, installation d'un téléphone de secours, installation d'un éclairage minimal au "grenier".

Le Ministère des Affaires Culturelles a acheté de nouveaux panneaux munis d'un système d'éclairage incorporé.

Manifestations organisées au Tutesall en 1993:

- "Projet 12"

exposition d'oeuvres d'artistes handicapés des 12 États de la Communauté Européenne organisée par l'association CREAHM. (jusqu'au 08 janvier 1993)

- "Peintres Luxembourgeois d'Aujourd'hui"

exposition itinérante dans 14 villes de France, organisée par le Ministère des Affaires Culturelles. (mi-janvier - fin février 1993)

- " Abstrakte Kunst Heute ", (Tendenzen in Berlin)

exposition organisée par le MAC en collaboration avec la Thomas- Mann Bibliothek. (fin mars- début mai)

- "Das Leben in der Bundesfestung Luxemburg (1815-1867)"

exposition organisée par l'Administration Communale de la Ville de Luxembourg (initialement prévue à la Villa Vauban), (mai/juin 1993)

- " Peintures"

exposition commune des peintres Gaston HOFFMANN et Jean-Joseph THILTGES. (juin/juillet 1993)

- "Jeune théâtre européen"

organisation d'un stage de formation de deux semaines (du 18 au 31 août 1993)

- "L'arbre magique / Éther et terre"

spectacle chorégraphique par le Forum des Arts qui a fêté son 10e anniversaire (septembre 1993)

- **“Tranche”**

exposition d'art contemporain anglais. (octobre 1993)

- **“Estampes japonaises contemporaines”**

exposition organisée par l'Ambassade du Japon au Luxembourg en collaboration avec le Ministère des Affaires Culturelles. (novembre 1993)

- **“ Gestion intégrée du trafic dans les cités historiques ”**

réception dans le cadre d'un colloque organisée par l' Institut National de Recherche Routière.

- **“Lucien Leclercq”**

exposition du peintre belge postimpressionniste Lucien Leclercq, organisée par la famille du peintre, le Ministère des Affaires Culturelles et l'Ambassade de Belgique au Luxembourg. (décembre 1993)

1.2. Korschthaus “beim Engel”

La maison “Korschthaus beim Engel”, de par sa situation centrale au coeur de la ville de Luxembourg, est toujours très sollicitée par les artistes luxembourgeois et étrangers.

Au printemps 1993, le 1er et 2e étage, occupés jusque là par un parti politique, ont été libérés. Les travaux de peinture et de remise en état, qui concernent également les locaux d'exposition du rez-de-chaussée et du sous-sol, ont déjà débuté. Le Ministère des Affaires culturelles disposera ainsi d'une belle salle de réunion (2e étage) aménagée pour environ 40 personnes (+ cuisine équipée) ainsi que de plusieurs pièces supplémentaires.

En 1993, la maison “Korschthaus beim Engel” a accueilli les expositions suivantes:

1-19 janvier: Exposition collective des artistes Jhemp BASTIN, Théid JOHANNNS, Vicente FITA, Giovanni RINALDIS

20 janvier- 12 février. : “Se Voir” Exposition collective des artistes Lino GOMES, Robert HALL, Gérard CLAUDE, Alberto Timossi, Daniel BRAGONI

13 février - 1 mars: Exposition collective des artistes Marylène MISCHO, Krystof MNIKOWSKY, Dik DADERIAN

2 mars - 16 mars : "Pas si bête que ça" Exposition photographique des artistes Isabelle Cambier, (B) Yvon Lambert, (L), Yves Auquier, (B) Jean-Marc Vantournhoudt, (B) Joseph Tomassini (L)

17 mars - 4 avril: Exposition collective des artistes Gast BOUCHET, Michel CLERBOIS, Eric STENMANS, Armand STRAINCHAMPS

4 avril - 18 avril : Salon de Pâques du Comité ALSTAD

20 avril - 10 mai : Musée National d'Histoire et d'Art: Travaux d'adolescents handicapés

du 11 mai - 29 mai : Exposition collective des artistes Martine Elvinger-Rodesch, Dominique Neyrod, Denis Thuleau, Tamagawa Yuji, Paul Lemmer;

du 30 mai - 14 juin: Exposition collective des artistes Mario Diaz Suarez, Luxembourg-Trêves, Mario Alvarado, Paris, Glets Bogomolov, St. Pétersbourg, Gerda Lepke, Dresden

15 juin au 3 juillet: "Estuaires" Expo des peintres collaborateurs du périodique

du 4 juillet - 25 juillet : SUMMERAKADEMIE Lucien STEIL

du 3 - 21 août: "Des hommes et des images - Regards sur notre société multiculturelle". Exposition de photographies Norbert Ketter

du 1er septembre - 20 septembre : Exposition collective des artistes Christiane Berns-Rodesch, Myriam Bucquoit, Paule Lemmer, Patrick Ripp

du 20 septembre - 12 octobre: Exposition collective des artistes Bert THEIS, Salvatore PUPILLO, Robert MANCINI

du 13 octobre - 31 octobre: Le NOIR DU BLANC-Action Solidarité Tiers Monde, en collaboration avec le Ministère

du 1er novembre au 14 novembre: Salon du Lëtzebuerger Artistencenter (LAC)

du 15 novembre au 5 décembre: Exposition collective des artistes Ralph HOFFELT, Lony HIRTZ, Jean FETZ

du 6 au 31 décembre : KONSCHTHANDWIERK

1.3. Exposition itinérante en France "Peintres Luxembourgeois d'Aujourd'hui"

En janvier/février 1993, l'exposition itinérante en France "*Peintres Luxembourgeois d'Aujourd'hui*" s'est terminée à Luxembourg au Tutesall. A l'occasion d'une conférence de presse, Monsieur le Premier Ministre et Monsieur Patrick-Gilles PERSIN, commissaire de l'exposition ont présenté à la presse le bilan de cette manifestation de longue haleine.

À cette occasion, le commissaire a remis au gouvernement un rapport écrit détaillé sur les lieux où l'exposition a été montrée, sur l'écho qu'elle a trouvée dans la presse nationale, régionale et locale française ainsi que sur le nombre de visiteurs qui ont vu l'exposition dans les différents lieux.

Quelque 700 personnes ont assisté au vernissage au Tutesall et pendant les cinq semaines où l'exposition était ouverte au public 5.553 visiteurs ont été comptés.

L'Association Française d'Action Artistique (A.F.A.A.) avait mis à la disposition de chacun des 17 artistes sélectionnés un crédit budgétaire de 17.000 LUF pour participer à un ou plusieurs vernissages en France. Malheureusement peu d'artistes en ont profité.

Il n'en demeure pas moins vrai que nos artistes ont été accueillis avec bienveillance dans tous les lieux d'exposition. Nos ministres ou notre ambassadeur à Paris ont pu s'en rendre compte lors des vernissages respectifs. Certaines maisons prestigieuses ont reçu nos artistes, comme p. ex. le Musée Toulouse-Lautrec à Albi ou l'Arsenal à Metz.

1.4. "*Germinations VIII*"

"*Germinations*" est une exposition itinérante de jeunes artistes européens (tous les domaines des arts plastiques, à l'exception du design) où l'on expose des oeuvres d'art créées dans des ateliers internationaux d'une durée de 4 semaines et qui se déroulent 6 mois avant le début de l'exposition.

Initiée par la France et l'Allemagne, la Biennale, préparée en 1993, sera organisée en 1994 par tous les pays de l'Europe des Douze. Le Luxembourg y participera pour la première fois.

L'originalité de l'initiative est double:

- a) *Germinations* s'adresse à de jeunes artistes de moins de 30 ans, en train de suivre des études à une École des Beaux-Arts ou ayant terminé ces études depuis moins de 3 ans.
- b) *Germinations* a pour but de permettre à de jeunes artistes de prendre pied dans les milieux artistiques sans passer par les voies habituelles des galeries, du marché des arts, mais en créant des contacts entre les artistes de différents pays et entre des Écoles des Beaux Arts.

La gestion du projet est assurée par un groupe de coordination dans lequel chaque pays est représenté par un délégué. (Certains pays engagés depuis longtemps, ont créé une *Fondation Germinations*). Pour les pays de grande taille, le nombre maximum d'artistes participant à *Germinations* est fixé à huit, pour les pays de petite taille, à quatre.

En pratique, des pays comme l'Irlande, le Portugal, le Danemark font participer deux artistes. Le Luxembourg participera en 1994 avec un artiste sélectionné par voie de concours. Il s'agit de Mademoiselle Simone Decker.

Pour 1992, la participation d'un artiste a coûté plus ou moins 3.500 Écus = ± 150.000 Flux. Ce montant comprend toutes les dépenses en rapport avec l'initiative: Frais de séjour et de logement du délégué dans le groupe de coordination; frais de séjour et de logement de l'artiste pendant les ateliers; frais de transport, d'assurance de l'exposition, catalogue, etc.

La Commission de Bruxelles a accordé des aides substantielles par le passé. Cette année, les ateliers auront lieu à Delphes, Bratislava, Liverpool et Breda.

Début de l'exposition: fin 1994 à Breda.

2. Littérature-Édition

1. Les travaux de réaménagement de la Maison Servais à Mersch avançant sans problèmes et dans les délais, on peut prévoir l'ouverture du futur **Centre national de littérature** pour printemps 1995. Un premier programme d'animation littéraire pourra donc être intégré dans le cadre du projet "*Luxembourg - Ville européenne de la culture*".

2. Dans le cadre de la coopération communautaire, le service "littérature" du Ministère a organisé en octobre à Francfort, et en novembre à Luxembourg, les deux premières réunions de travail d'un groupe *ad hoc* réunissant des éditeurs et des responsables pour le livre et la lecture de différents États membres, en vue de la **préparation du colloque sur la problématique de la petite édition indépendante** en Europe, qui sera organisé en 1994 par le Ministère des Affaires culturelles sous les auspices de la Commission des Communautés européennes et du Conseil de l'Europe et avec l'aide de la Fédération des Éditeurs européens.

3. La **quadripartite informelle de la chaîne du livre** (auteurs - éditeurs - libraires - Ministère) s'est réunie pour des séances de travail portant notamment sur les problèmes financières de l'édition, les aides à la création littéraire, la réédition du catalogue des livres luxembourgeois et la reprographie illicite. Le nouveau catalogue de toutes les parutions disponibles sur le marché national, édité sur support informatique et en version imprimée, sera prêt pour printemps 1994.

4. Le Ministère a soutenu par des subsides, comme dans les années passées, les différentes activités de la Fédération des éditeurs de livres, assurant la présence de

l'édition luxembourgeoise notamment aux foires internationales de Francfort et de Bologne, et à l'association des éditeurs des revues culturelles qui déploient une activité d'édition bien diversifiée.

5. En novembre, le jury pour le prix national de littérature a pris la décision de décerner le troisième **Prix Batty Weber** à M. Léopold Hoffmann, auteur notamment d'aphorismes, de poésie et de nouvelles. Le prix national de littérature est décerné pour l'oeuvre intégrale d'un auteur luxembourgeois de langue luxembourgeoise, allemande ou française. Les premiers lauréats de ce prix ont été M. Edmond Dune en 1987 et M. Roger Manderscheid en 1990.

6. Le traditionnel **concours littéraire** ouvert aux écrivains luxembourgeois et étrangers résidant au Grand-Duché a été lancé en septembre. Sont demandées cette fois des pièces radiophoniques d'une demi-heure de durée. Un jury opérera le choix des meilleures contributions en avril 1994.

7. Publications nationales: Un groupe de travail *Tony Bourg* s'est retrouvé à plusieurs reprises au Ministère des Affaires Culturelles ou aux Archives Nationales pour finaliser le livre avec les écrits du professeur Tony Bourg. La présentation officielle du livre pourra se faire en avril/mai 1994.

3. Musique

1. De gros efforts financiers ont été consentis pour soutenir les sociétés de musique, les chorales, les groupes de danse et de folklore dans leurs actions socio-culturelles.

2. Comme par le passé, l'*Union Grand-Duc Adolphe (UGDA)* et l'*Union St Pie X* ont bénéficié d'un appui important pour la promotion de la vie musicale.

3. L'ensemble musical *Les Musiciens* a continué au cours de l'année 1992 ses activités musicales et didactiques, notamment par un nouveau cycle de concerts-conférences "Connaissance de l'ancien Duché de Luxembourg". Ce cycle a pour but de sensibiliser le grand public aux valeurs culturelles du patrimoine architectural et artistique commun d'une région de 10.000 km² qui a formé pendant plusieurs siècles le Duché de Luxembourg. Les organisateurs entendent ainsi resserrer les liens entre les populations de 4 pays voisins, promouvoir la collaboration entre les associations culturelles et touristiques de la grande région "Lorraine - Luxembourg - Ardennes - Eifel" et stimuler la recherche historique dans le domaine encore peu exploré du Duché de Luxembourg.

4. L'orchestre *Les Solistes Européens, Luxembourg* a bénéficié d'une large contribution pour ses prestations tant au Grand-Duché qu'à l'étranger et notamment à Prague dans le cadre des "Rencontres Prague - Luxembourg".

5. Une attention particulière a été portée aux activités des festivals d'Echternach, de Wiltz, de Marnach et de Mensdorf ainsi qu'à celles des associations comme *Les Jeunesses Musicales*, la *Lëtzebuurger Gesellschaft Fir Nei Musek (LGNM)*, *Les Amis du Château de Bourglinster*.

6. Le Ministère a supporté dans une très large mesure les activités de l'*Orchestre des Jeunes de la Communauté Européenne* (ECYO). Deux jeunes Luxembourgeoises ont pu participer aux travaux et aux tournées de l'orchestre.

7. *Les Concerts de Midi*, organisés en collaboration avec le Syndicat d'Initiative de la Ville de Luxembourg et soutenus par les Villes de Luxembourg, Esch/Alzette et Diekirch, touchent un public nombreux et enthousiaste.

8. L'*Institut Européen de Chant Choral* (IN.E.C.C.), qui propose une formation tant aux amateurs qu'aux professionnels de la vie chorale qui désirent s'impliquer dans une démarche d'apprentissage de qualité, continue à développer ses stages de direction de chœur et de formation vocale avec la collaboration des conservatoires et écoles de musiques, de l'UGDA, de l'ISERP et de la MUSEP.

Les master-classes données au Conservatoire de Luxembourg par des intervenants internationalement reconnus tels que Frieder Bernius, Michel Corboz et John Poole, ont attiré de nombreux participants de nos pays limitrophes.

En collaboration avec l'Université de Metz et les Conservatoires de Musique de Metz et de Luxembourg, l'IN.E.C.C. propose depuis septembre 1993 au Conservatoire de Luxembourg une formation professionnelle dans la pratique du chant chorale. Cette formation hebdomadaire constitue une préparation au Diplôme d'État de chant choral ainsi qu'au Certificat d'Aptitude. Elle est suivie non seulement par des étudiants des régions limitrophes mais également par des étudiants venant de Paris, Lyon et même de Barcelone.

9. Le Ministère accorde régulièrement des aides financières à de jeunes musiciens pour suivre des stages de perfectionnement à l'étranger.

B. Promotion de notre identité et de notre patrimoine culturels

1. L'exposition "Imago Luxemburgi"

L'exposition "Imago Luxemburgi" continue à être un excellent moyen de promotion de notre pays à l'étranger. Après Amsterdam (1991) et Lisbonne (1992), l'exposition a fait étape en 1993 à **Anvers**, capitale européenne de la culture.

L'ouverture a eu lieu au Bouwcentrum, le jeudi, 17 juin en présence de S.A.R. la Grande-Duchesse de Luxembourg et de son frère, le Prince Albert de Belgique, M. Jacques Santer, Premier Ministre, Ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Luc Dehaene, Premier Ministre belge et de nombreuses autres personnalités.

Comme chaque année, le contenu de l'exposition avait été modifié en fonction du pays d'accueil. Pour la première fois l'artisanat d'art a été présent à l'exposition.

Dans le cadre de la présentation de l'exposition au public belge, la BRT a produit, en collaboration avec le Ministère des Affaires culturelles et le Ministère d'État, un documentaire de 50 minutes sur l'identité luxembourgeoise sous le titre "*Le grand art d'être petit*". Réalisé grâce à la précieuse collaboration de M. Gilbert Trausch et des Instituts culturels du Ministère, le film a été diffusé une semaine après l'inauguration officielle de l'exposition, et a connu un grand succès auprès du public belge.

2. Des Hommes et des Images, *Regards sur notre société multiculturelle* Exposition - Dossier pédagogique

L'exposition "*Des hommes et des images - Regards sur notre société multiculturelle*" commanditée en 1992 par le Ministère des Affaires culturelles à Norbert Ketter a été agrandie et complétée. Afin d'accompagner l'exposition à travers tout le pays, le Ministère des Affaires culturelles a élaboré, en collaboration avec l'ASTI et le Ministère de l'Éducation Nationale, un dossier pédagogique à l'intention du personnel enseignant. Ce dossier, soutenu financièrement aussi par la Commission de Bruxelles, réunit de nombreuses informations, statistiques, textes littéraires etc. autour des sujets immigration, tolérance, racisme. Des exemplaires peuvent être obtenus auprès du Ministère des Affaires culturelles.

3. Luxembourg, Ville européenne de la Culture, 1995 * Les Villes européennes de la Culture: buts et objectifs

L'année «Capitale» ou «Ville européenne de la Culture» est une initiative de la DG X (Direction générale X) de la Commission Européenne de Bruxelles. Elle a pour mission d'améliorer les relations culturelles en Europe et de montrer aux autres nations européennes les particularités culturelles de la ville et de la région choisie où d'autres villes et pays européens auront l'occasion de se présenter dans le cadre du «mois culturel».

Comme ce programme repose sur une proposition de Madame Melina Mercouri, ministre grec des Affaires culturelles de l'époque, à ses homologues, Athènes a été la première Capitale européenne de la Culture en 1985, suivie par Florence, Amsterdam, Berlin, Paris, Glasgow, Dublin et Madrid. En 1993 Anvers est Capitale européenne de la Culture; en 1994 ce sera le tour de Lisbonne et en 1995 celui de Luxembourg. Copenhague fermera en 1996 le premier cycle de ce programme culturel de grande envergure. Thessalonique sera détentrice du titre en 1997, Stockholm en 1998 et Weimar en 1999. Pour l'an 2.000, une recommandation du Conseil des Ministres prévoit que trois villes se partagent le titre: Prague, Avignon et Bologna.

*** Candidature et structure de «Luxembourg, Ville européenne de la Culture 1995»**

Luxembourg a posé sa candidature en 1989 et trois ans plus tard, une convention a été signée entre la Ville de Luxembourg et le Gouvernement, après qu'on eut décidé d'englober tout le Grand-Duché dans le programme de l'année culturelle. Il en est résulté une association sans but lucratif dans laquelle la capitale et le pays sont représentés de façon paritaire: Madame Marie-Josée Jacobs, ministre délégué aux Affaires culturelles, préside la délégation gouvernementale, tandis que Madame Lydie Wurth-Polfer, bourgmestre de la Ville de Luxembourg, est à la tête de la délégation municipale. Le projet «Luxembourg, Ville européenne de la Culture 1995» est financé à parts égales par la Ville et l'État de Luxembourg.

*** Luxembourg - «Ville» ou «Capitale» européenne de la Culture?**

Luxembourg a opté pour la dénomination «Ville européenne de la Culture», d'une part par révérence vis-à-vis de villes comme Berlin, Paris ou Madrid, d'autre part du fait que les manifestations prévues pour 1995 ne se dérouleront pas uniquement dans la capitale. Partout dans le pays auront lieu expositions, représentations théâtrales, concerts, symposiums, et ceci autant dans des structures existantes comme théâtres, salles de concerts ou musées, que dans les châteaux et les châteaux-forts du pays.

Ceux-ci accueilleront aussi bien des manifestations culturelles que la vallée de la Pétrusse au coeur de la ville de Luxembourg ou une cité de tentes qui sera érigée pendant les mois d'été. Dans une Europe qui n'a plus de frontières, les régions frontalières (Lorraine, Province belge du Luxembourg, Palatinat Rhénan ou Sarre) fêteront avec le Grand-Duché de Luxembourg le grand événement de l'année culturelle.

*** Pourquoi Luxembourg?**

Pendant des siècles, Luxembourg, une ville plus que millénaire, a été comme forteresse prestigieuse un objet de convoitise pour les grandes nations européennes. La Bourgogne, l'Espagne, l'Autriche, la France et la Prusse se sont relayées dans ses murs et ont laissé leur empreinte sur la ville et sa population. Longtemps avant que le Luxembourg ne devienne en 1839 un État indépendant aux confins des cultures française et allemande, ses habitants ont vécu en contact étroit avec des hommes venus de tous les horizons européens. Le Luxembourg moderne abrite lui aussi une société cosmopolite et polyglotte. Plus d'un tiers de la population luxembourgeoise (dans la capitale même plus de la moitié) est d'origine étrangère, et ensemble avec les ressortissants luxembourgeois, les étrangers vivent dans une société multiethnique, bien en voie de devenir une société multiculturelle. Sur quelque 2500 km², des hommes venus de 123 pays différents se côtoient dans leur vie professionnelle et dans leurs loisirs dans un dialogue interethnique stimulant.

Luxembourg est la première des trois capitales européennes à devenir «Ville européenne de la Culture». C'est pour élargir autant que possible l'offre socioculturelle, qu'il a été décidé d'englober tout le Grand-Duché avec ses régions rurales et industrielles dans le programme de l'année culturelle. Un appel national à

tous les créateurs a eu pour but de sensibiliser toutes les couches de la population à une participation active au programme culturel, et cet appel a eu un succès inespéré.

Ainsi, l'année culturelle 1995 est devenue une grande gageure pour un pays dont l'histoire mouvementée et la structure sociale mobile ne permettaient pas la création d'oeuvres artistiques de niveau mondial. L'exiguïté de la forteresse, - dont le démantèlement n'a été décidé qu'en 1867 à la suite du Traité de Londres, tentant d'éviter une guerre franco-prussienne, - a empêché la construction d'édifices prestigieux. La structure presque exclusivement agraire de la population jusqu'à la fin du 19e siècle ne se prêtait guère à la constitution d'un patrimoine culturel qui pourrait concurrencer celui des autres villes culturelles. Le fait que le Grand-Duché ne soit devenu un État indépendant qu'en 1839 - dont le cent-cinquantenaire a été célébré en 1989 en présence de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement européens - n'a permis que relativement tard l'éclosion d'un sentiment national et l'essor d'une création artistique qui porte des traits typiquement luxembourgeois.

Peut-être est-ce justement pour ces raisons que la Ville et le Grand-Duché de Luxembourg relèvent avec grand enthousiasme le défi que constitue un projet de l'envergure des «Villes européennes de la Culture». D'aucuns se demanderont ce que Luxembourg peut offrir, comparé à des villes comme Madrid (Capitale européenne de la Culture en 1992), Anvers (1993) ou Lisbonne (1994). Si le Grand-Duché ne peut s'enorgueillir de trésors artistiques ou d'édifices de renommée mondiale, on peut toutefois y faire des découvertes impressionnantes et inattendues. Le site topographique de la capitale avec les vestiges de la forteresse et les casemates est unique en Europe. De doux paysages avec de belles églises et des villages où le temps semble s'être arrêté, une culture industrielle intéressante et des vignobles fameux attirent depuis des années de nombreux visiteurs, qui apprécient tout autant une atmosphère cordiale et une gastronomie connue bien au-delà des frontières.

Par son histoire, qui l'a exposé pendant des siècles à de nombreux courants culturels, sa situation au centre de l'Europe, mais aussi par sa création artistique, jeune, il est vrai, mais diversifiée et productive dans le domaine de la littérature (en trois ou même quatre langues), de la musique, de la peinture, de la sculpture, de l'architecture et de la gastronomie, ainsi que sa position dominante dans le domaine des médias, Luxembourg semble être appelé à devenir une ville culturelle différente.

Les frontières et les hommes du Grand-Duché de Luxembourg ont toujours été ouverts pour l'Europe et ses habitants; ainsi les expressions culturelles de l'Europe de l'Ouest et de l'Est seront accueillies avec cordialité en 1995. Des visiteurs de toute l'Europe pourront admirer en 1995 les chefs-d'oeuvre de la peinture européenne, mais ils pourront aussi faire connaissance avec les créations des artistes luxembourgeois. Des orchestres et des solistes de renommée mondiale honoreront l'oeuvre de compositeurs célèbres, quand les compositeurs, musiciens et chanteurs luxembourgeois se présenteront à un public international. Ensemble avec ses hôtes étrangers, la population luxembourgeoise célébrera le patrimoine culturel européen, afin de permettre une prise de conscience des racines qui sont communes à tous les hommes.

La culture comme vecteur du dialogue entre les couches sociales, entre les Luxembourgeois et des visiteurs de tous les horizons est plus importante que jamais, à une période où la méfiance et la méconnaissance de l'autre font resurgir un nationalisme malsain, la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme.

*** Le concept**

Luxembourg aurait pu faire le choix d'organiser en 1995 un grand feu d'artifice culturel, qui aurait, pendant un an, attiré l'attention internationale sur le Grand-Duché, mais qui se serait évanoui sur le ciel culturel sans laisser de traces. Cela aurait sans doute été une solution de facilité, mais les Luxembourgeois se sont décidés pour un concept quelque peu différent. Ils ont opté pour un projet qui aura encore des répercussions bien après 1995 et qui sera porté par toute la population. Il serait en effet regrettable de laisser passer l'opportunité d'un événement unique en son genre, sans en profiter pour faire des réflexions sur la culture luxembourgeoise, sur la position que les Luxembourgeois occupent en Europe et sur les influences auxquelles ils ont été exposés. L'année culturelle 1995 sera également une occasion pour promouvoir la création des artistes luxembourgeois et améliorer leur statut social. Pourtant, il ne s'agit pas d'oublier le caractère de fête que doit garder l'année culturelle. Luxembourg le considère comme un très grand honneur de célébrer la création artistique européenne dans tous les domaines et de montrer ainsi que la culture est un héritage commun à tous les hommes.

*** Le dialogue par la culture**

Le thème-fédérateur de «Luxembourg, Ville européenne de la Culture 1995» sera celui du dialogue: dialogue entre la capitale et le pays, dialogue entre les régions industrielles du Sud et les Ardennes au Nord, les cantons ruraux à l'Ouest du Grand-Duché et les vignobles à l'Est, dialogue entre Luxembourg et ses voisins européens, dialogue du plus petit État de la Communauté Européenne et ses grands partenaires, mais aussi avec les créateurs de l'Europe de l'Est. Le projet repose sur le dialogue entre ses promoteurs et les acteurs culturels luxembourgeois; une partie importante en sera consacrée au dialogue entre les différents domaines de la création et les différentes disciplines artistiques, et au dialogue entre les artistes et leur public. Le programme de Luxembourg 1995 essaiera aussi d'intensifier le dialogue entre les générations et entre les couches sociales, entre l'Europe d'«en haut» et celle «d'en bas». Dans le cadre du projet, l'espace et le temps entreront en dialogue. Ainsi le début de notre siècle qui fut une période d'innovation, de productivité et d'espoir, qui aboutit dans la catastrophe des guerres mondiales, dialoguera, cinq ans avant le nouveau millénaire, avec la fin de notre siècle, cette période d'incertitude, de peur, de nouveaux conflits et de guerres.

Luxembourg essaiera de montrer que la confrontation et l'analyse des cultures spécifiques pour un peuple, mais aussi de celles qui sont communes à tous les hommes, peuvent conduire à une meilleure connaissance, une meilleure compréhension de l'autre et par là à une atténuation de l'intolérance et du racisme.

4. Relations culturelles dans l'espace SARLORLUX

1. Le groupe de travail "culture" regroupant les Ministères et services culturels du Luxembourg, de la Sarre, de la Lorraine, de la Rhénanie-Palatinat et de la Province de Luxembourg, s'est retrouvé pour plusieurs réunions de travail qui ont lieu en système de rotation dans les régions membres.
2. Il a été décidé de créer une structure juridique commune de droit luxembourgeois d'après la loi sur les associations sans but lucratif, afin de faciliter l'organisation pratique des manifestations décidées par le groupe de travail et de rassembler de façon plus souple les fonds nécessaires. En outre, il a été décidé de faire fonctionner divers sous-groupes: ainsi, en été 1993, un premier sous-groupe "livre et lecture" a pu travailler à Vianden.
3. La promotion de la richesse patrimoniale a été poursuivie dans le cadre des Journées européennes du patrimoine et de la mise en valeur de l'histoire industrielle commune.
4. En ce qui concerne le domaine de la littérature, la publication d'une deuxième anthologie de textes en prose d'auteurs des cinq régions a été décidée. Les travaux préparatoires ayant commencé, l'anthologie pourra sortir en 1994. Il sera installé de même, à des fins didactiques et promotionnelles, une "librairie imaginaire" où le public pourra trouver les publications récentes les plus intéressantes de la grande région.
5. Les deux concerts de l'orchestre universitaire créé en 1993 ont connu, tant à Luxembourg qu'à Sarrebruck, un grand succès sous la direction de M. Max Pommer. Cet orchestre est appelé à offrir aux étudiants des conservatoires de Sarrebruck, Metz et Luxembourg qui se préparent à une carrière artistique professionnelle une plateforme de travail de haut niveau.
6. Afin de faciliter l'émergence et la pérennisation de projets transfrontaliers dans le domaine des arts de scène, une rencontre des professionnels du théâtre et de la danse de la grande région a été organisée en octobre, pour laquelle une soixantaine d'intéressés s'étaient donné rendez-vous au Théâtre municipal de Thionville.
7. Afin d'ouvrir plus systématiquement le marché interrégional aux artistes du Grand-Duché, il a été fait appel, pour la première fois et en coopération étroite avec le Ministère de la culture de la Sarre, à des projets de décoration artistique pour le chantier des nouveaux hôpitaux universitaires de Hombourg. L'intérêt des milieux professionnels a été fort encourageant, puisqu'une douzaine de dossiers luxembourgeois ont été introduits.

5. Relations culturelles bilatérales et multilatérales

5.1. Bourses de recherche et bourses d'études post-universitaires

accordées en 1993

En 1993, le Luxembourg a accueilli dans le cadre des accords culturels bilatéraux, 46 étudiants universitaires ou post-universitaires ayant bénéficié ou bénéficiant encore à l'heure actuelle d'une bourse d'études ou de recherche. Ces étudiants venaient de 9 pays différents et leurs séjours à Luxembourg variaient entre 1 et 11 mois. Il s'agissait de boursiers-experts qui effectuaient des stages auprès de nos instituts culturels ou à la Cour de justice européenne, auprès du Centre Hospitalier de Luxembourg, d'instituts de formation bancaire, et d'étudiants qui poursuivent leurs études auprès du Conservatoire de Musique de Luxembourg, au Centre de Langues, à l'Institut supérieur de Technologie, et au Centre universitaire.

Ci-après, dans l'ordre alphabétique les pays dont ressortaient ces boursiers: Belgique (2), Bulgarie (1), Chine (2), Hongrie (10), Pays-Bas (1), Pologne (12), Roumanie (14), Russie (1), Slovaquie (4).

Le financement du séjour de ces experts et étudiants-boursiers a coûté en 1993 6,5 millions de Flux.

Appui logistique en faveur des boursiers-étudiants (longs séjours)

Le problème du coût élevé de la vie au Luxembourg respectivement de la mise à disposition de logements d'étudiants à coût modéré reste posé. En l'absence d'un campus universitaire une des difficultés majeures pour permettre à des étudiants - dont notamment des boursiers venus des pays d'Europe centrale et orientale qui ne disposent pratiquement guère de moyens financiers appropriés pour subvenir à des frais de séjour très élevés au Luxembourg- le Ministère des Affaires Culturelles a loué depuis début 1992 un studio-house disposant de 9 chambrettes pour héberger une partie de ces étudiants-boursiers qui effectuent des études de longue durée (1-2 années). Il est vrai que le nombre de ces logements-studios s'avère de loin insuffisant pour répondre à la demande croissante et aux offres de bourses d'études.

Toujours est-il que notre Ministère a dépensé en 1993 la somme de 2 millions de Flux pour frais de location de logements d'étudiants.

Visites d'experts de courte et moyenne durée (3 jours -10 jours):

Suite aux demandes qui nous sont parvenues soit par les Ambassades qui nous ont sollicité de réaliser les séjours d'experts offerts par le Luxembourg conformément aux offres luxembourgeoises inscrites dans les programmes exécutifs bilatéraux, soit par nos instituts culturels qui ont organisé des activités dans le cadre des accords culturels bilatéraux

- un total de 299 nuitées dans des hôtels a été réalisé en 1993 pour une soixantaine de ressortissants

- venant des pays suivants:

Autriche, Belgique, Espagne, États-Unis, France, Grande Bretagne, Hongrie, Italie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, RFA, Roumanie, Russie, Slovaquie

Pour le séjour de ces experts le Ministère des Affaires Culturelles a pris en charge, outre les frais de logement, qui se chiffrent en moyenne à 2.800 Flux/nuit un *per diem* de 1.500 Flux par jour.

5.2. Autres activités internationales

Le Ministère a accordé son aide logistique et financière aux manifestations suivantes:

- à l'Ambassade du Japon pour l'organisation d'un spectacle traditionnel japonais le "**Kabuki**", qui a eu lieu le samedi, 15 mai au studio du Théâtre Municipal
- à la Ville de Weilburg pour l'organisation des "**Weilburger Kulturtag: Unser Nachbar Luxemburg**" (4-27 juin)
- à l'**Ambassade du Luxembourg à Rome** pour l'impression d'un dépliant sur les peintres F. Bertemes, H. Dillenburg, M. Hoffmann, Ger Maas, D. Prum, Ch. Reinertz dont les oeuvres étaient exposées à l'Ambassade
- à la "**Stichting Andries de Potter**" pour l'exposition de céramique qui a été inaugurée en juillet au château de Bourglinster
- à la Fondation EUROPALIA International de Bruxelles et au Consulat du Mexique à Luxembourg pour l'organisation des manifestations **d'Europalia Mexique** à Luxembourg (automne-hiver 1993)
- pour l'organisation du récital du **pianiste norvégien Kjell Baekkelund** qui eu lieu le jeudi, 11 novembre à l'auditorium de la Villa Louvigny
- au Ministère des Affaires étrangères pour l'organisation de l'exposition: "**Wuhan/Luxembourg: Cent ans de coopération fructueuse. La sidérurgie comme promoteur de nos relations économique**".

Cette exposition sera présentée en **Chine** au Musée de Sciences et des Technologies lors d'une mission économique en mars 1994. Il est prévu de montrer cette même exposition en automne 1994 au Tutesall.

6. Coopération communautaire

Dans le cadre de ses obligations communautaires, le Ministère des Affaires culturelles participe régulièrement aux réunions du comité des Affaires culturelles qui est un organe consultatif au service du Conseil des Ministres de la culture coopérant étroitement avec les services de la direction générale X de la Commission.

Certains grands dossiers de cette coopération, sous présidences danoise et belge, ont été l'organisation de la campagne de sensibilisation au livre et à la lecture 1993-1994, le prix fixe du livre, les critères de l'organisation des archives en Europe, les programmes de soutien à la traduction d'oeuvres littéraires et théâtrales, un nouveau programme d'échange d'artistes, l'organisation des projets-phares "Ville européenne de la culture" et "Mois culturel européen".

Des experts luxembourgeois dans les domaines des archives, du patrimoine, du secteur livre et lecture ont régulièrement participé aux réunions européennes importantes organisées dans le cadre de la coopération communautaire.

Outre les dossiers spécifiquement culturels, Bruxelles traite aussi le dossier de l'harmonisation des droits d'auteur qui a, à côté de son envergure économique, aussi une dimension culturelle. Bien que le Ministère de l'économie ait compétence administrative en cette matière, le Ministère des Affaires culturelles suit avec intérêt l'évolution de ce dossier.

En 1993, un règlement concernant l'exportation des biens culturels dans des pays tiers est entré en vigueur, ainsi qu'une directive sur la restitution des biens culturels illicitement exportés dans un État membre de l'Union européenne. A l'instar de plusieurs États membres, le Luxembourg connaît actuellement un certain retard dans la transposition de cette directive en une loi nationale. Mais il est à prévoir que le dépôt du projet de loi ad hoc pourra se faire au printemps 1994.

7. Conseil de l'Europe

Participation aux réunions du Comité Culture et du C.D.C.C. Élaboration de certaines prises de position, surtout l'avis de la délégation luxembourgeoise sur "Les orientations futures de la coopération future en Europe".

8. Jeux de la Francophonie

Les 2es Jeux de la Francophonie prévus en 1993 ont été reportés à l'année 1994 pour des raisons d'organisation.

La collaboration avec nos collègues du Ministère de l'Éducation Physique et des Sports est poursuivie et nous maintenons nos deux candidats sélectionnés l'année dernière, à savoir:

REDING Alex:	sculpture
REISEN Tom:	littérature

9. Préparation d'Expolingua Madrid '94

Les organisateurs d'Expo-Lingua organisent tous les ans un colloque de quatre jours, placé cette année sous le titre "Enseignement, Langues et Culture". Chaque

année, un pays de la communauté est appelé à se présenter. En 1994 ce sera le Luxembourg.

* Un ensemble de 12 conférences est prévu.

* Un programme d'animation culturelle est également prévu:

- Une soirée sera animée par le groupe "Dullemajik";
- le Théâtre Ouvert Luxembourg (T.O.L.) présentera la pièce de théâtre "Régime sans ciel";
- l'exposition *Des Hommes et des Images* sera montrée dans la/les salle(s) de conférence;
- un film vidéo sur le Luxembourg sera montré en marge de ce colloque.

* Un stand d'exposition présentant des livres scolaires, un choix de livres fournis par la Fédération des Éditeurs et un choix des Publications nationales sera mis en place en collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale.

III. DÉCENTRALISATION CULTURELLE

1. ANIMATION CULTURELLE RÉGIONALE

Remarque préliminaire

Après une année de travail sur le terrain, les centres d'animation culturelle régionale sont dorénavant bien ancrés dans leur région respective. Dans le but de réaliser un travail efficace de décentralisation et de coordination des actions culturelles, beaucoup de contacts ont été noués. Les centres d'animation culturelle régionale ont été présentés à maintes reprises au grand public et au public cible (les administrations communales, les associations culturelles et les artistes), notamment lors de la journée nationale des bourgmestres à Mondorf, à l'occasion d'émissions radiodiffusées (R.T.L., 100,7) et d'articles dans la presse luxembourgeoise (Télécran, LW).

Rappelons brièvement les fonctions principales de l'animateur dans la région:

- valoriser et diversifier l'offre culturelle,
- jouer le rôle d'interfaces entre le MAC et les organismes qui s'occupent du développement culturel,
- proposer une aide logistique,
- créer des synergies durables,
- coordonner les actions culturelles.

Concrètement l'organisation d'expositions et de concerts, qui émanait de notre propre initiative et les suivis de dossiers du MAC (Kulturfabrik, Fond de Gras) a occupé une grande partie de notre temps de travail.

Mais de plus en plus une clientèle d'administrations communales, d'associations culturelles régionales et locales se fidélise et demande les services de l'animation culturelle régionale, notamment le service de médiation, d'information et d'aide logistique.

L'accent était mis sur l'aspect socioculturel, par le biais d'expositions sensibilisant le public contre le racisme et la xénophobie (Le Noir du Blanc, Des Hommes et des Images, dossier pédagogique, collaboration avec PEP, etc.)

Activités 93

Expositions:

Le but des expositions a été de sensibiliser le grand public des régions aux arts en exposant des objets d'art historiques ou contemporains dans des sites qui leur sont familiers et en favorisant le contact du public avec les artistes.

Ainsi l'exposition "**Madonna und Europa**", Images de la Vierge de 1350 à 1900, a été organisée par le Ministère en collaboration avec la Ville de Diekirch du 27 mai au 27 juin dans la vieille église Saint-Laurent de Diekirch. Étaient exposées des représentations plastiques, qui ont illustré au fil des siècles les différences et les similitudes du thème de la Vierge Marie au point de vue social et régional.

L'exposition itinérante de photographies "**Des Hommes et des Images; Regards sur notre société multiculturelle**", de Norbert Ketter, réalisée par le Ministère et le CNA, a entamé un circuit à travers le pays. Après le vernissage dans la Galerie d'Art à Walferdange, les photographies de Norbert Ketter ont été exposées à Ettelbrück, Differdange, Mondorf, Larochette, Luxembourg (Konschthaus beim Engel), Kaundorf, Diekirch, Tétange, Wiltz et Erpeldange. En 1994, après Bettembourg et Schifflange l'exposition circulera dans les différents établissements de l'Enseignement secondaire et secondaire technique.

Les centres d'animation culturelle régionale ont participé activement à la réalisation du circuit de l'exposition "**Le Noir du Blanc**" et à la réalisation d'un programme d'encadrement culturel "**Kari Buni**". L'exposition circule d'octobre 93 à mars 94 dans 22 localités différentes, de préférence dans des établissements scolaires.

L'exposition d'arts plastiques "**Konscht ass do! Mir wëlle nët bleiwe wat mir sin**" a été organisée du 16 au 31 juillet au château de Wiltz dans le cadre du festival par l'OAGL (Onoofhängeg Artiste Gewerkschaft) en collaboration avec le Ministère. Pour propager le contact entre les artistes et le public la présence régulière des artistes fut assurée. Une table ronde ayant comme thème le statut social de l'artiste indépendant a eu lieu le 24 juillet.

Concerts:

Le but poursuivi était d'organiser des concerts de qualité avec des musiciens et ensembles professionnels dans des endroits où ce genre de spectacle fait défaut.

Dans le cadre des **Concerts de Midi** l'animation culturelle régionale a organisé les concerts suivants, en collaboration avec des organisateurs locaux:

Lycée Hubert-Clement Esch	Matt Dawson
Lycée Agricole Ettelbrück	Quintette à Vent du Cons. de Luxg (22.10)
Lycée Classique Diekirch	T42 (29.10.)
Maison des Jeunes Pétange	Matt Dawson (29.10)
Lycée Echternach	Quintette cuivre Conservatoire Esch(12.11)
Lycée techn. M.Biever Dudelange	Chris Birch Band (19.11)
Vieille Eglise Diekirch	Luxembourg Brass Quintett (10.12)

Le succès des concerts dépendait beaucoup de l'engagement de l'organisateur local. L'association culturelle "**De Cliärrwer Kanton**", en collaboration avec le Ministère a organisé une série de concerts de haut niveau. Ainsi le 3 juillet 1993, les mélomanes de la région ont eu le plaisir d'écouter l'Orchestre de Chambre de Wallonie et le Choeur de Chambre de Namur sous la direction de Pierre Cao. Au programme figuraient des motets de Jean Sébastien Bach et le Requiem de Gabriel Fauré.

Avec l'aide du Ministère des Affaires culturelles, deux **concerts de Noël** de qualité ont pu être réalisés à Hosingen et Ettelbruck. Des cantates de Bach ont été produites par l'ensemble vocal du Conservatoire d'Ettelbruck et l'ensemble instrumental de la Société luxembourgeoise de musique de chambre sous la direction de Michael Reudenbach. Les solistes étaient Mariette Lentz, Marie-Jeanne Klein, Jean-Paul Majerus et Jeff Speres.

Le stage musical de haut niveau "**Forum pour flûte, piano et basson**" à Diekirch (27 juillet - 6 août) a été organisé pour la sixième fois par l'association *Spektrum'87* en collaboration avec le Ministère et la Ville de Diekirch. Les maîtres de cours étaient Carlo Jaans, Abbie de Quant, Jean- Michel Tanguy (flûte), Jürgen Gode (basson), Daniel Blumenthal (piano) et André Reichling (musique de chambre). Des concerts offerts par les chargés de cours et les étudiants ont eu lieu à Diekirch, Echternach et Clervaux.

Un bon nombre de musiciens (solistes, ensembles instrumentaux) ont pris contact avec le service d'animation culturelle régionale dans le but d'offrir des spectacles. Ce **travail de médiation** a permis de réaliser plusieurs concerts au cours de l'exercice 93.

Théâtre

Deux productions de théâtre en plein air ont été réalisées avec l'aide du Ministère pendant la saison estivale: **De Schankemännchen** à Grosbous (mise en scène: Jemp Schuster) et la **Summernightstory** à Insenborn (mise en scène: Claude Mangen)

L'ensemble roumain de théâtre de geste, pantomime et expression corporelle **MASCA** a donné plusieurs spectacles à Larochette et à Diekirch au courant du mois d'octobre .

Infrastructure culturelle

Une des missions de l'animation culturelle régionale est la réalisation d'un plan culturel de développement régional. La première phase, la réalisation d'un **inventaire de l'infrastructure culturelle** vient d'être entamée, sous forme d'une enquête auprès des administrations communales. Cette action est organisée en collaboration étroite avec "Luxembourg, ville européenne de la culture" dans le cadre des activités de 1995.

La société *Culturplan* de Krefeld vient d'élaborer une étude de faisabilité, en collaboration avec le Ministère des Affaires culturelles et la Ville d'Esch/Alzette, sur la **Kulturfabrik**. Le projet prévoit le réaménagement de l'ancien abattoir municipal d'Esch-sur-Alzette et l'installation d'un centre culturel régional.

Au musée industriel et ferroviaire du **Fond de Gras**, une équipe de guidage est en train de se composer. Ce service pourra fonctionner à partir de Pâques 1994. Le fonctionnement du gîte d'hébergement de Fond de Gras vient d'être réorganisé.

Contacts pris

Les animateurs culturels régionaux ont pris contact avec les responsables du centre culturel *La Laiterie* de Strasbourg (21.10) et le Service de Diffusion et d'Animation culturelles de la Province de Luxembourg à St-Hubert (21.12.).

Les animateurs culturels régionaux ont participé au **colloque** Forum des Jeunes à Diekirch (9.01.) L'animateur culturel du sud était invité à la **table ronde** "Talkstiffchen" animée par Jhemp Hoscheit au Théâtre d'Esch (11.01.) et il animait la table ronde "D'Zukunft vun den Duerfmusiken" organisée par la Fanfare de Belvaux dans le cadre des festivités du centenaire(13.05.). L'animateur culturel du nord a participé à la conférence "Jeunesse et culture, un facteur économique" à Luxembourg (11.03.).

Divers:

Le Ministère des Affaires culturelles a participé à l'activité **De Grengen Zuch** (6.6.) en organisant un tour à bicyclette de Troisvierges à Goebelsmuehle en visitant en route les Musées ruraux " "A Schiewesch" à Binsfeld et "A Robbesscheier" à Munshausen.

Le centre d'animation culturelle collabore intensivement au travail des **associations culturelles régionales**, notamment *De Minettsdapp*, *Kultur am Süden*, la *Fondation Bassin Minier*, le *Péitenger Projet*, le *Kulturkrees am Minett*, une nouvelle association qui s'est donné comme but la propagation de concerts d'ensemble de haute qualité dans les localités de Kayl, Rumelange, Tétange et Dudelange.

Les préparatifs pour l'année **1995** consomment une grande partie du temps de travail. Il s'agit surtout d'un travail de sensibilisation et de mobilisation des responsables

culturels des régions et d'une aide logistique dans l'élaboration des projets et l'établissement des budgets prévisionnels.

Projets

1994 sera l'**Année Internationale de la Famille**, dont les festivités se répartiront sur tout le Grand-Duché. L'animation culturelle régionale participe activement à l'élaboration des circuits des expositions, des représentations théâtrales et des concerts.

En collaboration avec le Ministère et Promotion 4, l'interprète et compositeur André Mergenthaler donnera une série de concerts avec le programme "**Musik für einen Engel**" au mois d'avril 1994 dans différentes petites chapelles. Un catalogue publié à cette occasion présentera les sites des concerts d'un point de vue historique et artistique. Une tournée musicale similaire pourrait se reproduire régulièrement avec un autre artiste ou ensemble en complétant le catalogue en question.

Un programme d'animation culturelle est prévu au printemps 94 dans le cadre des festivités d'inauguration de l'exposition "**The Family of Man**" d'Edward Steichen à Clervaux.

En collaboration avec le Ministère de la Famille, le Ministère des Affaires culturelles projette de faire réaliser une exposition itinérante sur le **surendettement** des familles par les artistes Leiner/Czuga

Conclusion

Les centres d'animation culturelle régionale ont réussi à fidéliser un public et les demandes adressées à ce service ne font que croître. Il est probable qu'en 1994 toutes ces demandes ne pourront plus être satisfaites: il faudra faire des choix et définir des priorités, soit en recherchant davantage la collaboration des administrations communales et associations qui sont prêtes à investir dans la culture et à assumer leurs responsabilités budgétaires et organisationnelles, soit en triant selon le genre d'activité: projet socio-culturel, soutien à de jeunes artistes, activité faisant défaut etc.

2. Le Centre de rencontre et d'animation culturelle, Larochette

Les activités du Centre de Rencontre et d'Animation Culturelle peuvent être classées selon deux grands domaines:

- les activités de communication et d'expression (après-midi libres)
- les ateliers de communication et d'expression (vacances scolaires)

1) Les activités pendant les après-midi libres

Ces activités s'adressent aux enfants de la commune de Larochette et sont en majorité fréquentées par des enfants de parents immigrés. De ce fait leur situation diffère fréquemment de celle des enfants luxembourgeois (problèmes scolaires, linguistiques, sociaux et/ou culturels). Souvent à la fois le père et la mère travaillent pendant toute la journée, ces enfants sont laissés sans surveillance pendant les après-midi libres et comme peu d'entre eux participent aux activités proposées par les sociétés locales (voir statistiques réalisées en 1992) ils passent leur temps libre à s'ennuyer ou à regarder la télévision. Pour 41 enfants les ateliers proposés par le CRAC ont pratiquement été l'unique activité surveillée et guidée. Ils y ont pu profiter de la Ludo-, Vidéo-et Bibliothèque et des activités suivantes:

- réalisation de films vidéo
- analyse de films pédagogiques
- travaux manuels (dessin, peinture, modelage etc.)
- photographie
- créations dans la nature

Le manque de place et de sécurité n'admettent malheureusement pas une extension et une intensification des activités. Une représentation du groupe de théâtre de mouvement roumain Maska a été appréciée par quelques 250 jeunes spectateurs de Larochette et des communes avoisinantes.

La rencontre des acteurs roumains avec les enfants de Larochette à la sortie de l'école s'est déroulée dans une atmosphère particulièrement chaleureuse et originale.

2) Les activités pendant les vacances scolaires

Le travail dans ces ateliers se caractérise par une plus grande spécialisation dans différentes techniques d'expression et de communication. Les chargés de cours sont, dans la majorité des cas, de jeunes artistes, avec un sens pédagogique certain, et un engagement sans faille qui contribue à faire évoluer le Centre dans une direction positive. 15 ateliers avec 118 participants en tout ont eu lieu.

Vacances de Carnaval:

- | | |
|--|---------------------------|
| - Théâtre, mime, expression corporelle | J.P. Roden et V. Marcotte |
| - Modelage | G. Zigrand |

Vacances de Pâques:

- | | |
|----------------------------|-------------|
| - Peinture | D. Betzinga |
| - Créations dans la nature | A. Faber |

Grandes vacances:

- | | |
|-------------------------------|--------------|
| - Collage | B. Theis |
| - Peinture | S. Decker |
| - Nature (thème: "la pierre") | A. Faber |
| - Nature (thème: " l'eau") | A. Faber |
| - Modelage | G. Zigrand |
| - Peinture | D. Betzinger |

Vacances de la Toussaint

- Collage
- Raku
(et cours du soir)

G Zigrand
M. Schiltz

Vacances de Noël

- Créations dans la nature

A. Faber

Pour atteindre ses objectifs d'une manière efficace, le C.R.A.C. a collaboré avec les *Amis du château de Larochette*, les responsables communaux, les instituteurs, le service de guidance de l'enfant, l'*Info Vidéo Center*, le C.E.P.A., et le *Vis Comica*. Le Centre collabore ponctuellement à faire évoluer le groupe *Vis Comica* issu des ateliers de théâtre organisés par le C.R.A.C.. Deux actrices ont ainsi joué le rôle principal dans 3 clips réalisés sur demande du Ministère de la Famille et mis en images par "l'Eechternoacher Poppenhaus". Ces clips ont été montrés à l'occasion de la séance académique de l'ouverture de l'année de la famille en présence de la Grande-Duchesse Joséphine Charlotte, ainsi qu'à la princesse héritière Marie Teresa au château de Fischbach. Un film documentant les activités du C.R.A.C. a été montré à l'occasion de l'assemblée générale des amis du château. Ce film est destiné à mieux faire connaître le C.R.A.C. dans les écoles primaires, au service de guidance de l'enfant etc.)

3) Activités en relation avec les projets du C.R.A.C.

Projet "*d'Fiels gëschter an haut, gesi vun de Kanner a fir d'Kanner*":

Dans une première phase, un travail de prospection et de recherche a été réalisé pour faire découvrir aux enfants leur village et leur région. Ils ont ainsi établi des relations, des réseaux entre le passé et la situation actuelle et ont pu communiquer les résultats de ce travail aux autres après s'être exprimés dans différentes techniques. (comme la photographie, le film, le dessin animé, un journal d'enfants, le théâtre etc.)

Le projet "*Jangeli*" a déjà été traité dans plusieurs ateliers et connaîtra une continuité dans une mise en relation avec la situation actuelle des moyens de communication comprenant la projection de films, la visite de l'aéroport et de la gare, la revalorisation de la chanson "*De Jangeli an der Fiels*" etc. Le résultat de ces expériences sera mis en images et le film vidéo pourra servir comme matériel didactique pour accompagner les cours d'éveil aux sciences dans les écoles primaires.

3. Journées culturelles à l'école

Il s'agit d'un projet d'exposition itinérante ayant pour objet de présenter les Instituts culturels du Ministère des Affaires Culturelles dans les lycées du pays. L'objectif principal du projet est d'apprendre aux lycéens quels sont les avantages qu'ils peuvent tirer des Instituts culturels de l'Etat pour leur formation scolaire, professionnelle et personnelle. En effet, trop souvent nos jeunes ne savent pas que ces Instituts culturels existent et encore moins le profit qu'ils pourraient en tirer. Il s'agit

donc de donner aux Instituts culturels du Ministère des Affaires Culturelles la possibilité de se présenter à un public cible bien déterminé, de mettre en valeur leurs potentialités éducatives

Cette manifestation se déroulera, avec l'accord de M. le Ministre de l'Éducation nationale, dans plusieurs lycées du pays à partir de 1994.

4. Le Service BICHERBUS

Le service Bicherbus vient de clore une année 1993 couronnée de succès. Nos lecteurs nous sont restés fidèles, contents de l'offre culturelle qui leur a été offerte. 192 tournées ont été effectuées soit une de moins que l'année passée.

Le nombre de lecteurs par rapport au nombre des tournées a encore augmenté en ce qui concerne les tournées dans le nord du pays. Les lecteurs des tournées du Sud ont légèrement diminué parce qu'une école primaire, pour des raisons d'organisation de leur part, ne peut plus fréquenter le bus.

Contrairement à l'idée préconçue que la lecture serait en régression, le nombre de livres prêtés a nettement augmenté: **87.000 livres prêtés en une année**. Les deux bus ne font plus de prêt de cassettes vidéo: elles ont été endommagées trop vite .

Projets pour l'année 1994

Extension de nos tournées pour l'année à venir: 23 nouvelles localités sont prévues: (par ordre alphabétique): Bertrange. Contern. Echternach, Ell, Junglinster, Larochette, Leudelage, Lorentzweiler. Machthum, Mamer, Medernach, Mersch, Moutfort, Munsbach, Niederanven, Oberanven, Osborn, Rosport, Sandweiler, Schuttrange, Strassen, Wasserbillig, Wormeldange

Statistiques globales:

A) **Tournées effectuées par les deux bus** entre le 10.I. et le 31.XII: **192**

B) **Passage de lecteurs dans les deux bus:**

-adultes	15.317
-enfants	34.745
<i>Total</i>	50.062 lecteurs/trices

C) **Prêts dans les deux bus:**

-livres adultes	28.353
-livres enfants	58.769
<i>Total</i>	87.122 livres

D) **Moyenne générale par tournée:**

Passage lecteurs	
-adultes	80
-enfants	181
<i>Total</i>	261 lecteurs/trices

Prêts	
-livres adultes	148
-livres enfants	306
<i>Total</i>	454

Statistiques du BICHERBUS ÉISLECK

A) **Tournées effectuées**
entre le 04 janvier et le 21 décembre 1993: 105.5 tournées

B) **Passage lecteurs:**

- adultes	8030
- enfants	20746
<i>Total</i>	28776 lecteurs/trices

C) **Prêts:**

- livres adultes	15304
- livres enfants	32800
<i>Total</i>	48104 livres

D) **Moyenne générale par tournée:**

Passage lecteurs

- adultes	76
- enfants	197
<i>Total</i>	273 lecteurs/trices

Prêts livres

- livres adultes	145
- livres enfants	311
<i>Total</i>	456 livres

E) **Total lecteurs inscrits :**

- adultes	1446
- enfants	2305
<i>Total</i>	3361 lecteurs/trices

Tournée 1 :

Passages	: 21	Moyenne par tournée:
Passages lecteurs:	Adultes : 1010	48
	Enfants : 3971	189
Total	4981	237

Prêts livres:	Adultes: 1734	83
	Enfants : 5633	268

Total	7367	351
-------	------	-----

Tournée 2 :

Passages	: 21	Moyenne par tournée
----------	------	---------------------

Passages lecteurs:	Adultes: 1036	49
--------------------	---------------	----

Enfants :	4089	195
-----------	------	-----

Total	5125	244
-------	------	-----

Prêts livres:	Adultes: 1766	84
---------------	---------------	----

Enfants :	5971	284
-----------	------	-----

Total	7737	368
-------	------	-----

Tournée 3 :

Passages	: 21	Moyenne par tournée:
----------	------	----------------------

Passages lecteurs:	Adultes: 2257	107
--------------------	---------------	-----

Enfants :	2997	143
-----------	------	-----

Total	5254	250
-------	------	-----

Prêts livres:	Adultes: 5114	244
---------------	---------------	-----

Enfants :	3959	189
-----------	------	-----

Total	9073	433
-------	------	-----

Tournée 4 :

Passages	: 21.5	Moyenne par tournée
----------	--------	---------------------

Passages lecteurs	: Adultes: 1707	79
-------------------	-----------------	----

Enfants :	4836	225
-----------	------	-----

Total	6543	305
-------	------	-----

Prêts livres	: Adultes: 2907	135
--------------	-----------------	-----

Enfants :	7926	369
-----------	------	-----

Total	10833	504
-------	-------	-----

Diekirch / Mertzig / Bourscheid / Ettelbruck

Passages	: 21	Moyenne par tournée
----------	------	---------------------

Passages lecteurs:	Adultes: 1736	83
--------------------	---------------	----

Enfants :	4853	231
-----------	------	-----

Total	6589	314
-------	------	-----

Prêts livres:	Adultes: 3073	146
---------------	---------------	-----

	Enfants :	9311	443
Total		12384	589

Statistiques du BICHERBUS MINETT/MOUSEL

A) **Tournées effectuées** entre le 7 I et le 18 XII 1993: **86,5** tournées

B) **Passage de lecteurs:**

-adultes:	7287
<u>-enfants:</u>	<u>13999</u>
<i>Total</i>	21286 lecteurs/trices

C) **Prêts:**

-livres adultes	13049
<u>-livres enfants</u>	<u>25969</u>
<i>Total</i>	39020 livres

D) Moyenne générale par tournée:

Passage lecteurs

-adultes	84
<u>-enfants</u>	<u>162</u>
<i>Total</i>	246 lecteurs/trices

Prêts

-livres adultes	151
<u>-livres enfants</u>	<u>300</u>
<i>Total</i>	451

E) **Total lecteurs inscrits:**

-adultes	823
<u>-enfants</u>	<u>1902</u>
<i>Total</i>	2725 lecteurs/trices

Tournée 1:

Passages	:	21		Moyenne par tournée
Passages lecteurs:		Adultes:	1974	94
		Enfants:	3012	143
Total			4986	237

Prêts livres: Adultes: 3411 162

	Enfants	4807	229
Total		8218	391

Tournée 2:

Passages	:	23		Moyenne par tournée
----------	---	----	--	---------------------

Passages lecteurs:	Adultes:	1952	85
	Enfants:	4993	217
Total		6945	302

Prêts livres:	Adultes:	3931	171
	Enfants:	9037	393
Total		12964	564

Tournée 3:			
Passages	:	19	Moyenne par tournée
Passages lecteurs:	Adultes:	1588	84
	Enfants:	2497	131
Total		4085	215

Prêts livres:	Adultes:	3043	160
	Enfants:	5080	267
Total		8123	427

Tournée 4:			
Passages	:	23	Moyenne par tournée
Passages lecteurs:	Adultes:	1773	77
	Enfants:	3497	152
Total		5270	229

Prêts livres:	Adultes:	2669	116
	Enfants:	7046	306
Total		9715	422